



ALLIANCE PRESENT ALLIANCE INTERVIENT

ALLIANCE SAISIT UNE NOUVELLE FOIS LES
ELUS DE LA REPUBLIQUE:

- COLLECTIVITES LOCALE
- SENATEURS
- DEPUTES
- ARS

POUR OBTENIR LE DEPISTAGE COVID-19
POUR TOUS LES POLICIERS DU 58.

LE TRAVAILLE PAYE!!!!

Suite à notre demande , Alliance a déjà obtenu:

- Les poubelles DSRI
- Modification des protocoles funéraires
- Désinfection du bâtiment et parties sèches

— Message original —

Sujet : Dépistage des fonctionnaires de police
De : dds58-alliance <dds58-alliance@interieur.gouv.fr>
Pour : HOUSPIC Sylvie PREF58 <sylvie.houspic@nievre.gouv.fr>
Date : 07/04/2020 15:22

Bonjour madame la Préfète,

Je reviens vers vous suite au CHSCT du 27/03/20. Je vous avais sollicité quant au dépistage des fonctionnaires de police du commissariat de police de Nevers qui pourraient présenter des symptômes laissant présager une contamination au COVID 19.

Vous m'aviez alors répondu que cela n'était pas prévu dans l'immédiat, qu'un laboratoire sur Nevers devait obtenir un agrément pour permettre ce dépistage.

Je me permet donc d'insister sur le dépistage **volontaire** des fonctionnaires (ainsi que leur famille) ayant été mis en contact dans le cadre privé ou professionnel avec des personnes atteintes du COVID ou en présentant tous les symptômes. **Je réitère que ces dépistages seraient sur la base du volontariat et non une obligation.**

Les deux cas positifs sur le commissariat me conforte dans l'idée qu'il faudrait imposer à l'ARS cette action qui aurait deux conséquences. La première, permettre un retour dans la réserve opérationnelle des effectifs confinés pour des suspicions mais négatifs in fine et inversement isoler des effectifs positifs sans le savoir et éviter une propagation du virus.

Il semblerait que le laboratoire de la rue St Martin à Nevers serait en mesure de le faire.

Pour votre information, les départements 33, 34, 06, 71 ont d'ors et déjà accepté ce dépistage, le 13 (en cours) et que notre organisation saisi tous les préfet(e)s au niveau national.

Actuellement, monsieur le médecin chef du SDIS 58 a permis à certains fonctionnaires du commissariat de procéder à des dépistages dont l'un s'est révélé positif. Nous remercions vivement le Colonel Laurent pour cette action. Cette solution ne sera peut être pas viable, c'est pourquoi, je pense que votre intervention en plus haut lieu doit nous permettre le dépistage des agents du commissariat de police de Nevers.

Vous remerciant par avance, veuillez croire, madame la Préfète, en mon plus profond respect.

David VERRON
Secrétaire départemental 58